

**1. Ouverture de la séance et appel**

**M. le Président, Richard Aguet** ouvre la séance à 19h02. Il souhaite la bienvenue à ce dernier Conseil Général de l'année.

**M. le Président** demande à la personne se faisant assermenter ce soir de bien vouloir s'abstenir de vote jusqu'à son assermentation au point no 5.

**Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez**, procède à l'appel : sur les 83 membres du Conseil, 55 sont présents, 24 excusés et 4 non excusés. Le quorum étant à 28, il est atteint. Dès lors, M. le Président ouvre la séance.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est soumis au vote à main levée et approuvé à l'unanimité.

**3. Approbation du procès-verbal no 2/2014 du 28 octobre 2014**

**M. le Président** remercie Mme Sanchez pour sa rédaction.

**M. le Président** demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le PV.

**M. Werner Baumgartner** : en page 3, dernier paragraphe, le préavis a été refusé à la majorité, 1 oui et 8 abstentions, il souhaiterait que soit rajouté le nombre de voix contre. La séance sera réécoutée et ce sera corrigé. Après réécoute de la séance, le nombre de refus n'est pas indiqué.

Le Procès-verbal est soumis au vote à main levée. Il est accepté à la majorité, 1 refus et 0 abstention.

**4. Correspondance éventuelle**

Ràs.

**5. Assermentations**

**M. le Président** appelle **M. Frédéric Nödl**. Il demande à l'assemblée de se lever et procède à la lecture de l'article 4 du règlement du Conseil Général. **M. Nödl** prête serment et est officiellement intégré au Conseil Général de Féchy. Le nombre de Conseillers passe ainsi à 84 conseillers, le quorum est à 28.

**6. Préavis no 4/2014 relatif au budget 2015**

**M. Marc Morandi, Municipal** demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Ce n'est pas le cas, il en lit donc les conclusions.

**M. le Président** passe la parole à **M. Marc Dahlgren**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'accepter le préavis.

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le préavis est passé au vote, il est accepté à l'unanimité, 5 abstentions, pas de refus.

**7. Préavis no 5/2014 relatif à la création d'une entente intercommunale pour la mise à disposition du refuge forestier**

**M. Marc Morandi, Municipal** demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Ce n'est pas le cas, il en lit donc les conclusions.

**M. le Président** passe la parole à **M. Tobias Meyer**, rapporteur de la Commission ad hoc, qui recommande d'accepter le préavis.

**M. le Président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Le préavis est passé au vote, il est accepté à l'unanimité, 2 abstentions, pas de refus.

**8. Communications de la Municipalité**

**M. Marc Morandi, Municipal** souhaite au nom de la Municipalité tous nos vœux pour les Fêtes de fin d'année, nous profitons également de remercier tout notre personnel pour l'engagement qu'il met jours après jours au service de la population et du domaine public et vous souhaiter une bonne continuation dans la suite de ce Conseil Général, dernier de l'année.

**9. Propositions individuelles**

**M. Michel Aguet** « ce n'est pas une proposition, il s'agit d'une communication » il nous fait part de sa démission après 60 années à siéger au sein du Conseil Général de Féchy. L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

**Mme Carole Bettems, Syndique**, le remercie vivement et chaleureusement pour tout ce qu'il a fait pour la Commune de Féchy, elle tient à signaler, sur sa proposition de nom du refuge (« le Mal-Tourné »), que celui-ci sera baptisé au courant du printemps et elle signale que le dépouillement aura lieu demain soir. Elle est sûre qu'il y aura d'autres noms qui laisseront penser à toute cette affaire malheureuse ou heureuse pour certains. Elle lui souhaite de belles fêtes de fin d'année et tout le meilleur pour l'avenir.

**M. Willy Kursner** : c'est avec beaucoup d'émotions qu'il apprend que **M. Michel Aguet** allait quitter le Conseil Général. Il prend la parole pour dire combien **M. Michel Aguet** était pour la Commune presque un Monument. Il s'est engagé pour la viticulture, il l'a défendue, il est monté en haut lieu pour éviter que notre appellation se dilue et comment Commandant des pompiers, **M. Michel Aguet** a rempli sa mission avec exactitude, avec fermeté mais aussi avec une grande amitié envers son corps de sapeurs-pompiers. Comme Municipal, il a été un Municipal hors norme toujours ouvert à la discussion mais aussi ferme sur ses idées. Comme il l'a mentionné dans sa lettre, il peut y avoir des accrochages et c'est heureux qu'il y en ait car s'il n'y en avait point, cela voudrait dire que cette vie communale est maussade et tristounette. Et ce sont par ces échanges, parfois un peu tendus, cela permet une véritable démocratie et comme l'a dit **M. Michel Aguet**, quand tout peut s'arranger autour d'un verre et bien il pense que c'est la meilleure solution. Il tient sincèrement à féliciter **M. Michel Aguet** et à le remercier car 30 ans à s'investir en première ligne, cela représente un sacré bail, il lui souhaite une bonne retraite et tous ses vœux à sa famille.

**M. Michel Aguet** remercie **M. Willy Kursner** pour ses bonnes paroles, il ne veut pas « rallonger » car il pense que l'assemblée commence à avoir soif.

**M. Guy Mercier** remercie **M. Willy Kursner** d'avoir fait cet hommage, lorsqu'il a appris que **M. Michel Aguet** allait se retirer cela lui a aussi fait un choc. Il propose que l'assemblée se lève et l'applaudisse. Ce qui est fait.

**M. Michel Aguet** remercie l'assemblée.

**10. Tribune libre : invité M. le Colonel Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie Vaudoise**

**M. Le Colonel Botteron, Commandant de la Gendarmerie Vaudoise et futur Commandant des Garde Frontières de la région VI**, nous fait un « état des lieux » de la sécurité au niveau international, national et cantonal, et surtout la lutte sur l'insécurité, la lutte contre la délinquance itinérante au delà de la fonction qu'il occupe aujourd'hui et celle de demain qui sera la lutte sur l'insécurité au sens large sur le plan, international, national et de toute l'Europe.

**M. le Président** le remercie vivement pour son exposé. L'assemblée l'applaudi et **Mme Carole Bettems, Syndique** lui remet un petit florilège des vins communaux.

**11. Clôture de la séance**

**M. le Président** remercie chacune et chacun pour leur attention durant ce Conseil

Le prochain Conseil aura lieu en mars 2015, l'échéancier 2015 sera envoyé en même temps que la convocation du prochain Conseil.

**M. le Président** remercie l'assemblée et clôt la séance à 20h08.

Pour le bureau

Le Président



Richard Aguet



La Secrétaire



Mireille Sanchez